

Le P. Jacques Gachoud, jésuite fribourgeois (1657-1726)

Autor(en): **Jordan, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue
d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **54 (1960)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOSEPH JORDAN

LE P. JACQUES GACHOUD, JÉSUIITE FRIBOURGEOIS

(1657-1726)

I. DE SA NAISSANCE A LA FIN DE SON COLLÈGE (1676)

Quand on visite pour la première fois le Collège Saint-Michel de Fribourg, les tableaux qui ornent le corridor du rez-de-chaussée retiennent particulièrement l'attention. L'un d'eux est le portrait d'un homme à l'allure un peu étrange, vêtu à l'orientale, coiffé d'un turban, tenant un chapelet dans une main et des fers de captif dans l'autre ; à l'arrière-plan, une galère voguant sur les eaux. Comme la légende nous l'apprend, c'est le P. Jacques Gachoud, mort à Constantinople en 1726. Cette place qu'il occupe aux côtés de trois autres confrères également célèbres, puis du Pape Grégoire XIII, du prévôt Pierre Schneuwly, de saint Charles Borromée, personnages qui jouèrent un rôle important lors de la fondation de l'établissement, il l'a vraiment méritée, car il a été l'un des plus courageux missionnaires de la Compagnie de Jésus et, des milliers d'élèves qui ont passé à Saint-Michel depuis 1583, l'un de ceux qui lui ont fait le plus honneur.

SON PÈRE, LE NOTAIRE BLAISE GACHOUD

Les ancêtres de cet illustre religieux vécurent longtemps à Villars-d'Avry, village sis sur le versant méridional du Gibloux. Le véritable nom de famille, Caschod, ne se transforma en Gachoud que dans la seconde moitié du XVII^e siècle¹. Grâce au premier catalogue des élèves

¹ Dictionnaire historique et biographique de la Suisse ou DHBS, t. III, 300. Archives de l'Etat de Fribourg ou AEF. Registres des Notaires ou RN, 233-239.

du Collège de Fribourg ou *Syllabus discipulorum*... 1583-1660¹, on sait que son grand-père, Antoine, habitait Belfaux en 1629. En effet, ce catalogue indique, année après année, les noms des étudiants qui entrent pour la première fois dans l'établissement, avec mention de leur âge, de la classe qu'ils vont fréquenter, du nom et du domicile de leur père. Combien de temps le petit Blaise Caschod arrivé à l'âge de 9 ans est-il resté à Saint-Michel ? Vu la manière dont le *Syllabus discipulorum* est tenu, on ne peut le dire ; du fait qu'il a su fort bien écrire en latin, il n'est pas téméraire de supposer qu'il a fréquenté au minimum les trois ou quatre classes inférieures. Au sortir du Collège, il commence un stage de notaire ; en ce temps, pour cette profession, on n'exige pas d'études universitaires, pas de licence en droit ; c'est au cours de leur stage que les futurs tabellions se familiarisent avec les questions juridiques et s'initient à la rédaction des actes notariés les plus divers. Sur cette sorte d'apprentissage du jeune Caschod, on ne sait absolument rien ; selon toute vraisemblance c'est dans la capitale qu'il l'aura fait.

Le 12 décembre 1641, il obtient de Messieurs de Fribourg sa patente et il s'installe tout d'abord à La Roche². Comme nous l'apprennent divers essais de biographie du P. Gachoud, tentés entre 1889 et 1898 par son petit-neveu, Mgr Chassot, ancien Vicaire général du diocèse, le nouveau notaire épouse bientôt une jeune fille du village voisin de Treyvaux, Françoise Kolly, de la branche dite de Praudian³. Beau mariage à tous points de vue ; Pierre Kolly, le père de la mariée « a du foin dans ses bottes » ; de plus, comme lieutenant, soit suppléant, d'un des deux gouverneurs ou syndics de la commune, il compte parmi les notables de l'endroit ; la compagne que Blaise s'est choisie est vigoureuse, pleine de santé, elle mettra au monde neuf enfants entre 1643 et 1662 ; catholique fervente, elle a élevé le plus chrétiennement ses cinq filles et quatre garçons. Les époux ne tardent pas à venir s'installer à Treyvaux, puisque, le 13 avril 1643, le curé dom Bastard y baptise Françoise, leur premier enfant⁴. D'après Mgr Chassot, ils habitent une ferme très proche de l'église, maison aujourd'hui disparue mais existant encore à la fin du XIX^e siècle.

¹ *Syllabus discipulorum*... 1583-1660, manuscrit de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, coté L 294, f° 103.

² AEF. Tableau alphabétique des notaires qui ont stipulé dans le canton de Fribourg, Fribourg 1869, p. 41.

³ Manuscrit conservé à la cure de Treyvaux.

⁴ Archives paroissiales de Treyvaux : Registre des baptêmes 1614-1666, au 13 avril 1643.

Le jeune notaire est un des laïcs les plus instruits de la paroisse. Ainsi qu'en témoignent ses Registres notariaux¹, il parle, il écrit aussi bien l'allemand que le français, chose nécessaire, car la région est alors bilingue; si, à La Roche, la majorité est plutôt alémanique, à Treyvaux, par contre, la plupart des habitants s'expriment en un savoureux dialecte franco-provençal encore en honneur. Dans les actes qu'il a rédigés non en patois mais en français, on rencontre cependant quelques fautes d'orthographe, mais cela provient du fait qu'en son temps, dans les gymnases, on n'enseignait pas la langue maternelle.

A la vive intelligence de Blaise s'allie un caractère fort agréable. C'est un homme charmant, plein d'humour, assez amoureux, comme nous le révèlent ces quatre alexandrins inscrits en tête du plus ancien de ses Registres :

Les combats de l'Amour ne sont guerre sanglant
Ils se font en bon lieu entre les linceu blancs
Onii (= on y) est desarmé car d'amour les querelles
Se vuident seulement par armes naturelles².

Grâce à diverses réflexions qu'il a notées par la suite, on entrevoit encore mieux son tempérament, son état d'âme. Ainsi, en tête de son troisième Registre, il adresse à Dieu cette prière : *Ne auferas de ore meo verbum veritatis* (N'enlevez pas de ma bouche la parole de vérité)³. A plusieurs reprises, il écrit : *Simpliciter sed confidenter* (En toute simplicité, mais aussi en toute confiance)⁴. Avec les années, son gros bon sens, son expérience en affaires et sa connaissance des hommes lui inspirent des pensées encore plus profondes : *Caeca sunt iudicia amantium aequo odientium* (Ils sont aveugles dans leurs jugements, soit les amoureux soit les gens pleins de haine ; ou d'une manière plus concise, l'amour, comme la haine, est aveugle)⁵, *Vitium est omnibus credere et nulli* (Croire en tout le monde comme ne se fier à personne, c'est au fond le même vice)⁶.

Dès le début de sa carrière, on apprécie ses capacités et sa grande loyauté. En 1643, bien qu'agé de 23 ans seulement il est curial du pays de La Roche, c'est-à-dire greffier de la cour de justice du bailliage⁷. Douze

AEF. RN 233-239.

² AEF. RN 234, premier feuillet daté du 24 janvier 1642.

³ AEF. RN 236, f° 1.

⁴ AEF. RN 238 ; ce registre est subdivisé en trois parties, la devise se trouve inscrite en tête de la deuxième partie après le f° 280, et dans la troisième, f° 51.

⁵ AEF. RN 238, première partie, f° 1.

⁶ AEF. RN 238, 3^e partie, f° 1.

⁷ AEF. RN 233, f° 1.

ans plus tard, ses combourgeois de Treyvaux lui confient l'un des deux postes de gouverneur de la commune,¹ mais il n'exerce cette charge qu'une année ; selon toute vraisemblance, elle lui prend trop de temps.

En effet, comme notaire, il a une clientèle toujours plus nombreuse, pas seulement à Treyvaux et dans les environs, mais à Fribourg même ; il est l'homme de confiance de dom Jean Adam, chapelain de Saint-Nicolas, de Jean et de Claude Delesève, marchands drapiers, des familles les plus considérées comme les d'Affry, de Diesbach, de Montenach². A partir de 1663, «les révérendes dames religieuses du cloître de St-Joseph», autrement dit les capucines de Montorge, l'ont pris comme receveur³. Une fois que son fils Jean-Blaise s'est installé comme notaire à Treyvaux, puis marié avec Anne Quartenoud de la Crausa (octobre 1668)⁴, il lui laisse la ferme et vient s'établir à Fribourg, dans un immeuble qu'il possède à la Planche supérieure, non loin du monastère de Montorge et de la cure de Saint-Jean où vit son ami, dom Jacques Fracheboud⁵. C'est dans cette « maison de résidence » où il a passé encore nombre d'actes, qu'il rend sa belle âme à Dieu, entre le 5 mars et le 8 août 1678.⁶ Ce dut être une mort bien chrétienne. Ne s'était-il pas préparé depuis longtemps à ce grand passage, lui qui avait écrit en 1671, en tête de l'un de ses Registres *Qualis vita finis ita* (Telle vie, telle fin)⁷. A cette heure suprême, il s'est peut-être souvenu de cette réflexion faite quinze ans auparavant : *L'année 1663, du presant glorifie Dieu et en tout temps, duquel bien usant ; mort, nous vivrons après la mort ; et tout nous possederons. Amen*⁸. Par ailleurs, il était inspiré d'une sage crainte de Dieu, comme nous l'apprend cette pensée, vraiment profonde, qu'il avait notée un jour : *Timenti Deum difficile est peccare mortaliter, non timenti Deum facile*⁹.

¹ AEF. RN 236, f° 499.

² AEF. RN 233, f° 79-81, 83, 101-117 ; RN 238, 3^e partie, f° 148, 229, 231, 234-236

³ AEF. RN 238, 1^{re} partie, f° 181 ; 3^e partie, f° 77-78, 324.

⁴ AEF. Tableau alphabétique des notaires, p. 41 ; RN 239.

⁵ Aucun document ne parle expressément de ce départ pour Fribourg, mais la confrontation de nombre de renseignements indirects nous a amené à cette conclusion.

⁶ Son dernier acte notarié est daté du 5 mars 1678 (AEF RN 233, f° 95-98) et, dans une reconnaissance du 8 août 1678, son fils Antoine s'intitule fils de feu Blaise Gachoud (AEF. Grosses d'Illens 14, f° 110). Le Registre des décès de la paroisse de Treyvaux ne fait pas mention de la mort du notaire et le plus ancien que l'on ait de la paroisse de Fribourg commence avec l'année 1680.

⁷ AEF. RN 238, 3^e partie, f° 107.

⁸ AEF. RN 238, 3^e partie, f° 158.

⁹ AEF. RN 238, 3^e partie, f° 1.

De ces magnifiques exemples de bonté, de simplicité, d'humilité, de loyauté, de fidélité au devoir, surtout de cet authentique esprit chrétien, que lui avaient jadis inculqué ses professeurs, son fils Jacques, le futur Jésuite, se souviendra et il s'en inspirera durant toute sa carrière.

SON ENFANCE

Le 31 décembre 1657, dom Nicolas Corby, curé de Treyvaux, baptise le septième enfant de M^e Blaise Gachoud ¹, enfant venu au monde dans la matinée sinon la veille, car, à cette époque, on porte le nouveau-né le plus tôt possible à l'église paroissiale. Cette naissance apporte sans doute beaucoup de joie dans la famille : Françoise et Elisabeth, les deux aînées ², ne demandent probablement pas mieux que de s'occuper du tout petit frère. Alors au Collège de Fribourg, Jean-Blaise ³ ne se trouve pas à la maison, car les étudiants n'ont pas de vacances de Noël. Catherine (8 ans), Antoine (6 ans) et Pierre (3 ans) s'intéressent au bébé à leur manière ⁴. On a immédiatement avisé le parrain, Jacques Thoos, oncle par alliance du nouveau-né, et la marraine Anne Chassot, sœur aînée de la maman ⁵. Comme c'est l'habitude à cette époque, on donne au garçon le prénom de son parrain.

Le milieu dans lequel grandit le petit Jacques est des plus favorables à son développement physique et à son épanouissement spirituel. Bien que notaire et homme influent de la région, son père Blaise a le même genre de vie que la plupart des paysans de Treyvaux ; d'ailleurs, jusqu'en 1668, il a son petit train de campagne ; sa famille se nourrit des produits de la ferme. De ce fait, le futur Jésuite n'est pas gâté, loin de là. Entre 3 et 6 ans, pensons-nous, il ne s'éloigne guère de la maison. Souvent à la cuisine, il s'intéresse non seulement à la préparation des repas mais encore à la fabrication du beurre, du fromage et du sérac ⁶. Il voit, surtout en hiver, sa mère et ses sœurs aînées filer le chanvre et la laine, confectionner et raccommoder soit du linge, soit des vêtements.

¹ Archives paroissiales de Treyvaux, Registre des baptêmes 1614-1666 au 31 décembre 1657.

² *Id.* au 13 avril 1643 et au 12 mars 1645.

³ Syllabus discipulorum, f^o 164^v.

⁴ Archives paroissiales de Treyvaux, Registre des baptêmes 1614-1666, aux 10 novembre 1649, 22 février 1652, et au 18 octobre 1654.

⁵ Manuscrit Chassot.

⁶ Comme il n'y avait pas encore de Société de laiterie, le paysan transformait lui-

Quel événement lorsque l'un des cordonniers du village vient ressemeler les chaussures, confectionner des souliers ou de gros sabots, quand on fait boucherie ou que l'on a la grande lessive !

Devenu un peu plus grand, il apporte son concours au moment des foins, des regains et des moissons, prend part à la cueillette des pois, des lentilles, des fruits du verger. Très probablement, ses parents l'envoient aussi garder le bétail en automne ¹.

Curieux comme tous les enfants, le petit Gachoud doit se rendre une fois ou l'autre au moulin, à la scierie et à la forge. Vu que l'on construit beaucoup au village, il s'intéresse certainement aux travaux du maître-maçon Jean-Maire ² et de ses ouvriers comme à ceux des charpentiers, entre autres de maître Amey Chalande ³.

Il est ainsi habitué au travail dès sa plus tendre enfance. Plus tard, lorsqu'il sera étudiant, professeur ou missionnaire, il ne reculera jamais devant l'effort et surmontera courageusement toutes sortes de difficultés.

D'ailleurs, déjà au cours de ses premières années, son âme a commencé à s'épanouir. Au point de vue religieux l'ambiance est aussi favorable. De bons curés sont à la tête de cette paroisse qui comprend déjà le petit village voisin d'Essert, mais pas encore la région de Pratzey, et qui compte de 700 à 800 âmes ⁴. A dom Nicolas Corby, nommé chanoine de la collégiale de Saint-Nicolas, succède, en 1662, dom Jean Deposieux, prêtre non moins dévoué qui a aussi fait ses études à Saint-Michel ⁵, chose intéressante à noter, il tient un petit train de campagne ⁶.

Dans leur très grande majorité, les gens sont bien disposés. Ainsi, au lieu de simplement restaurer leur église paroissiale qui date de la fin du XV^e siècle, ils la reconstruisent entièrement sur le même emplacement entre 1630 et 1635, ce qui entraîne de leur part de gros sacrifices ⁷ ; leur nouveau sanctuaire sert bientôt de modèle pour celui de La Roche ⁸ ;

même la majeure partie de son lait en beurre, fromage et sérac ; la cuisine était assez pareille à celle que l'on voit dans les chalets d'armailli.

¹ Cela nous mènerait fort loin de citer, pour cette reconstitution, les nombreuses sources imprimées et manuscrites où nous avons puisé.

² AEF RN 234 f^o 254-256, 350. C'était un protestant converti venu du comté de Neuchâtel. Il fut l'un des constructeurs de l'église de La Roche.

³ AEF RN 235, f^o 233. RN 238, 2^e Registre, f^o 39.

⁴ DELLION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg, t. XI, 224-230.

⁵ DELLION XI, 239. ; Syllabus discipulorum, f^o 138^v.

⁶ AEF Grosses d'Illens 14, f^o 246^v-249^v ; RN 238, 8^e Registre, f^o 8, 37-38.

⁷ DELLION XI, 228.

⁸ AEF RN 236, f^o 217-218. L. WÆBER et A. SCHUWEY, Eglises et chapelles du canton de Fribourg, Fribourg 1957, p. 299.

remarquons qu'ils entretiennent encore assez bien leur toute vieille église, dite de Saint-Pierre, où se célèbre la messe de temps en temps ¹.

De bons paroissiens vont en pèlerinage aux chapelles de Notre-Dame de Compassion de La Roche et de Bulle, à celles de Saint-Sylvestre et de Saint-Loup, enfin à l'autel du saint Crucifix de Belfaux ². Dans leurs testaments, quelques-uns pensent à ces endroits où ils sont allés prier et donnent un certain montant pour y faire dire des messes ; mais ils n'oublient pas pour autant leur église paroissiale ³.

Nombre de personnes pieuses et généreuses font partie, les unes de la confrérie du Saint-Esprit ⁴, la plus ancienne, qui s'occupe de l'assistance des pauvres ; les autres, de celle du Rosaire, érigée en 1633 ⁵, laquelle pousse à une dévotion toute particulière envers la Sainte Vierge.

Grâce aux considérations bien personnelles, différant totalement des formules conventionnelles, que tel ou tel paroissien émet en dictant à son notaire ses dernières volontés, on peut entrevoir quelque peu la richesse, la grandeur de son âme. Par exemple, le cordonnier Marmet Couchoud souhaite être « entièrement destaché de totes les affections mondaines et soins terriers », n'être préoccupé que de louer et de remercier son Créateur, d'implorer sa miséricorde et de songer à son salut ⁶.

Sans doute tout n'est pas parfait. Ainsi, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, on avait l'habitude d'annoncer les ventes de bétail à l'église, vraisemblablement à la fin de la grand-messe du dimanche, parfois aussi, la justice se rendait sur le cimetière. A la suite de l'intervention de Monseigneur l'Evêque, ces deux abus disparaissent à partir de 1665 ⁷.

Pour la plupart, les jeunes sont sérieux. Depuis 1618, à la suite de la fondation de la Société des Mousquetaires ⁸, beaucoup se passionnent pour le tir. Comme dans d'autres villages, on boit un peu trop. Le 24 mars 1648, bien qu'il y eût déjà une auberge, Messieurs de Fribourg autorisèrent Jean Veillard à tenir publique taverne ⁹ ; comme ce dernier

¹ DELLION XI, 227.

² AEF. RN 238, Registre de l'année 1668, f^o 12-13.

³ AEF. RN 5, actes des 14 février et 1^{er} avril 1670. RN 233, f^o 25, 30-31, 53, 90-92, 129, 150-152.

⁴ AEF. Grosses d'Illens 14, f^o 419 ; il y est simplement fait allusion au « recteur de la confrairie du Saint Esprit ».

⁵ DELLION XI, 231.

⁶ AEF. RN 233, f^o 131.

⁷ DELLION XI, 232.

⁸ G. CORPATAUX, Les mousquetaires de Treyvaux, articles publiés en 1918 dans le journal fribourgeois, *La Liberté*, N^{os} 161, 167, 168, 172, 176.

⁹ AEF. Manual N^o 199, au 24 mars 1648.

vendait déjà du vin dans sa maison, ils n'ont fait que régulariser une situation illégale. Aussi certains personnages sont-ils pleins de dettes ¹. Avec l'abus de la boisson, va de pair l'inconduite : les Registres paroissiaux mentionnent quelques naissances illégitimes, nous apprennent aussi que telle jeune fille était déjà enceinte au moment de son mariage ².

Cependant, dans l'ensemble, la paroisse est bonne quoique nombre d'habitants manquent d'une solide instruction religieuse. Il n'y a pas encore d'école ³. C'est, semble-t-il, aux parents surtout qu'incombe la formation intellectuelle et morale des enfants. A partir de 1643 – est-ce sous l'influence du notaire Gachoud ? – quelques garçons vont étudier au Collège Saint-Michel : Pierre Kolli (1643), Pierre Roulin et Wilhelm Riederer (1647), Jacques Kolly (1650), Jacques Fracheboud (1648), Claude Chassot (1653) ⁴.

La famille Gachoud paraît être l'une des meilleures. Le petit Jacques subit l'heureuse influence non seulement de ses parents mais aussi de son frère aîné qui est sorti du Collège, des plus convaincus. En 1662, lors de la visite pastorale de Mgr Strambin, il reçoit le sacrement de confirmation ; son parrain est dom Jacques Fracheboud, prêtre sorti de Treyvaux et ami de la famille ⁵. Aujourd'hui, on peut être étonné de ce cas, mais à cette époque, comme nous le révèlent les Registres des confirmés de plusieurs paroisses, on confirmait des enfants de 5 ans, voire de 4 ans. C'est un garçon pieux. « Il est probable, écrit Mgr Chassot, qu'il aimait servir les prêtres à l'autel, à se trouver présent aux cérémonies religieuses, à faire ses prières dans la maison du Seigneur ⁶. »

SON ENTRÉE AU COLLÈGE SAINT-MICHEL DE FRIBOURG

Dans le courant de l'année 1668, Blaise Gachoud s'établit à Fribourg avec cinq de ses enfants. Vraisemblablement, tous, à l'exception d'Antoine déjà âgé de 16 ans, fréquentent les écoles primaires de la petite cité.

Le 17 octobre 1669, le notaire vient présenter Jacques au P. Osterpentter, Préfet du Gymnase ⁷. Comme il le fait avec tous les nouveaux,

¹ AEF RN 237, f° 189-191, 234 ; RN 238, f° 8.

² Registres paroissiaux de Treyvaux.

³ DELLION XI, 23.

⁴ Syllabus discipulorum, respectivement f° 136v, 139v, 140v, 148, 142v, 153.

⁵ Manuscrit de Mgr Chassot.

⁶ *Ibid.*

⁷ Diarium Gymnasii B 3, f° 88v ; ce manuscrit de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, coté L 173, est en somme une chronique relatant ce qui concerne les cours et la discipline.

ce dernier s'assure que le futur élève jouit d'une bonne santé, a du goût pour l'étude, sait lire et écrire, examine les témoignages concernant sa conduite et sa formation antérieure ¹. Pour l'instant, il n'y a pas de recteur ; le P. Théobald Biler, Supérieur de l'établissement, mort le 29 mars, n'étant pas encore remplacé ². C'est le 6 décembre seulement qu'arrivera son successeur ³, le P. Wolfgang Eberle, lequel exercera ses fonctions jusqu'au 7 février 1673.

En raison de l'absence d'un certain nombre de chantres, le P. Osterpentter se voit obligé de renvoyer d'un jour l'ouverture solennelle des cours. Le 19 octobre, le petit Gachoud monte de la Planche Supérieure au Belsex (c'est le nom de la colline sur laquelle s'élève l'établissement des Jésuites) pour 8 h. du matin ; avec ses condisciples (environ 500), il gagne l'aula, vaste salle qui sert tantôt de chapelle, tantôt de théâtre. Après la messe votive du Saint-Esprit célébrée par le P. Cleli, Jean-Baptiste Mouglin, l'un des scolastiques, adresse une allocution aux étudiants, en vue, on le devine, de les encourager au travail ⁴. Tandis que les maîtres se rendent dans l'ancienne chambre du P. Canisius transformée en chapelle pour y renouveler leur profession de foi ⁵, leurs élèves rentrent au foyer ou à la pension ⁶. Vers une heure de l'après-midi (à cette époque, on dînait à 11 h. du matin), tous se retrouvent près de la porte du Gymnase, cette partie du bâtiment dans laquelle se donnent les cours. Après que le Père Préfet a lu les noms de ceux qui sont promus à une classe supérieure, ces derniers gagnent la salle qui leur est destinée. Pour les élèves qui entrent en rudiments, soit qui commencent leurs études, il en va, semble-t-il, un peu autrement : leur professeur de classe prend contact avec eux. En ce jour, ils sont une cinquantaine, dont 8 anciens qui répètent l'année. Au cours des semaines suivantes, il en arrivera encore ; ainsi, les 12 et 16 avril 1670, plusieurs nouveaux sont admis ⁷. En été 1670, au moment où le catalogue est dressé, la classe compte 63 élèves ⁸.

¹ Diarium Gymnasii B 3, f^o 88^v.

² J.-B. JACCOUD, Le Collège Saint-Michel de Fribourg, Fribourg 1914, Annexes, 1^{re} page ; Diarium Gymnasii B 3, f^o 90^v.

³ *Ibid.*

⁴ Diarium Gymnasii B3, f^o 88^v.

⁵ *Ibid.*

⁶ A cette époque, il n'y a pas d'internat ; plus de 200 étudiants sont en pension dans les familles de la ville.

⁷ Catalogus discipulorum, voir les années 1668-1669 et 1669-1670.

⁸ Diarium Gymnasii B 3, f^o 95.

⁹ Catalogus discipulorum, année 1669-1670.

Quelques-uns ont 8 ou 9 ans, d'autres 18, 19, voire 20 ans ; mais la plupart ont le même âge que le petit Gachoud¹. Au point de vue social, toutes les classes sont représentées : trois appartiennent à la noblesse, Henri d'Affry, Jacques de Gléresse et Henri-Ignace de Maillardoz ; d'autres sont issus de la bonne bourgeoisie des petites villes du canton, en particulier de Fribourg, par exemple Tobie-Protais Alt, Joseph Amman, Béat-Jacques et Jean-Daniel Buman, François-Henri Bosshardt, Tobie-Antoine Brunisholz, Pierre-Daniel Daget, Jean Delesève, François-Jacques Gady, Nicolas Gottrau ; la campagne fournit aussi son contingent, ainsi Jean et Pierre Bapst viennent de La Roche ; enfin quelques-uns, de par leurs noms de famille, semblent étrangers au canton². Si les étudiants venant des régions romandes s'expriment en patois, si d'autres usent d'un dialecte germanique, il en est – et c'est le cas du fils du notaire – qui « parlent indistinctement les deux langues ». En fait, ces divergences linguistiques ne jouent à cette époque presque aucun rôle, car, au bout de quelques semaines, les cours se donnent entièrement en latin. Celui des 63 condisciples du petit Jacques qui deviendra le plus célèbre, c'est Tobie-Protais Alt ; fils de Protais, chancelier d'Etat et savant mathématicien, frère d'Antoine, le futur prévôt de Saint-Nicolas, il se vouera à la carrière militaire, se distinguera dans l'armée autrichienne et l'empereur Léopold I^{er} l'anoblira en reconnaissance des services rendus³.

En cette journée du 19 octobre 1669, le P. Pierre de Sonna, leur professeur de classe, fait connaissance avec chacun d'eux et, sûrement, leur donne d'utiles indications concernant leur travail scolaire. Pour lui aussi, c'est une date importante vu qu'il inaugure sa carrière professorale. Originaire de Villarepos, c'est un religieux dans la trentaine, zélé, plein de cœur, très pieux. Il connaît bien la maison puisqu'il y a fait ses études⁴. Certainement, il va entourer ses élèves d'une vive affection et

¹ Le *Catalogus discipulorum* (manuscrit de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, coté L 295) ne donne plus l'âge des élèves lors de leur entrée à Saint-Michel ; notre opinion se base sur les données du *Syllabus discipulorum* pour les années 1640-1660. Ceux que cette question intéresse trouveront de précieux renseignements dans l'ouvrage de Fr. de DAINVILLE, *Les Jésuites et l'éducation de la société française*, Paris 1940, pp. 281-284, et dans celui de Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale*, Paris 1960, pp. 204-264.

² *Catalogus discipulorum*, voir année scolaire 1669-1670.

³ D. H. B. S. I, p. 246.

⁴ *Syllabus discipulorum* (manuscrit de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, coté L 294), f^o 140^v. – AEF, Collection Gremaud 28, f^o 149-149^v.

exercer sur eux une influence d'autant plus forte qu'il les aura trois années sous sa direction ¹.

SES ÉTUDES CLASSIQUES

En rudiments, le petit Jacques et ses camarades consacrent tout leur temps, à part une heure de catéchisme, à l'étude du latin. Ils se servent d'une excellente grammaire composée à la fin du XVI^e siècle par le P. Alvarez, Jésuite espagnol. A partir de Noël probablement, ils sont à même de comprendre quelques textes très simples puis de lire des lettres de Cicéron choisies parmi les plus faciles. De la langue grecque, ils n'apprennent que l'alphabet. L'année suivante, en classe de grammaire, ils continuent à apprendre leur *Alvarez*, parcourent d'autres lettres de Cicéron, s'initient au grec à l'aide des *Rudimenta linguae graecae* du P. Jakob Gretser, remarquable helléniste qui avait été professeur à Fribourg de 1584 à 1586. En troisième, ils se mettent dans la tête les règles de la syntaxe latine, aussi cette classe s'appelle pour cette raison la syntaxe mineure ; de plus, leur attention se porte sur l'*Epistola ad Familiares*, de Cicéron, et le *De tristibus* d'Ovide. Tout en suant un peu sur la grammaire grecque, ils étudient des fables d'Esopé et les *Tableaux de Cébès*, ces charmants dialogues composés par Cébès, disciple de Socrate.

En automne 1672, Jacques Gachoud passe sous la direction du P. Johann Stulz, professeur de syntaxe majeure ². Les œuvres latines et grecques avec lesquelles il se familiarise offrent toujours plus d'intérêt : les *Lettres de Cicéron à Lucius* ou à *Atticus*, les *Géorgiques* et les *Bucoliques* de Virgile, César, Salluste, des extraits de Catulle, de Tibulle, de Properce. Tout en poursuivant le *Gretser*, il parcourt quelques *Lettres choisies de Synésios*, l'une ou l'autre homélie de saint Jean Chrysostome. Concernant son instruction religieuse, il achève le *moyen Canisius*, soit le catéchisme destiné aux élèves des collèges. En humanités, stimulé par le même maître, le P. Stulz, il aborde des textes encore plus difficiles : l'*Enéide* de Virgile, le *Liber de divinatione* et le *Pro Archia* de Cicéron ; des extraits des œuvres de saint Basile, d'Isocrate, le célèbre orateur athénien du IV^e siècle avant Jésus-Christ, et de Plutarque, le grand historien grec. Comme tous ses condisciples, il doit de temps en temps composer une poésie latine.

¹ Diarium Gymnasii B 3 f^o, 88^v, 99, 105, 105^v.

² Diarium Gymnasii B 3, f^o 113.

En classe de rhétorique, avec le P. Franz Schusmann¹, comme professeur, il s'initie à l'art de composer un discours et de parler en public ; s'il suit les conseils et les règles du manuel *Rhetorica*, du P. Cyprien Soarez, il s'inspire aussi de Cicéron et de Démosthène, les meilleurs orateurs qu'ait connus l'antiquité. Au cours de cette année, divers chefs-d'œuvre des littératures latine et grecque lui ouvrent de nouveaux horizons : les *Annales* de Tacite ; l'une ou l'autre tragédie de Sénèque ; l'*Iliade* et l'*Odyssee* d'Homère ; *Les Travaux et les Jours*, d'Hésiode ; des Odes de Pindare ; des extraits de l'œuvre historique de Thucydide. Assez courts, comme d'ailleurs dans toutes les classes, les travaux écrits des rhétoriciens sont fort variés : traduction en latin de passages de discours grecs, mise en prose d'une poésie latine, composition d'épitaphes, d'inscriptions, d'une brève harangue, d'un petit discours².

C'est avec le P. Pierre Charrière³ (plutôt Charrière), Jésuite fribourgeois, que Jacques, à ce moment jeune homme de 18 à 19 ans, parachève sa formation intellectuelle par l'étude de la philosophie. Prenant pour guide probablement le traité du P. Fronseca, son maître lui enseigne le système thomiste. Tous les mois, se déroule en classe une Dispute philosophique, sorte de débat contradictoire au cours duquel quelques élèves réfutent des points de vue erronés présentés à dessein par des condisciples. Sans doute, le fils du notaire Gachoud a-t-il participé une fois ou l'autre à cette joute scientifique. L'enseignement de la philosophie prenant une

¹ *Id.*, f° 132^v-133. – Le Catalogus discipulorum comportant une grave lacune, en ce sens qu'il ne fournit aucune liste d'élèves pour les années scolaires 1674-1675 et 1675-1676, nous ne sommes pas tout à fait certain que J. Gachoud soit entré en rhétorique en automne 1674, mais nous le croyons très probable. Comme il est en philosophie encore en été 1677, il a dû ou répéter une des deux dernières classes ou manquer une année. Comme deux de ses condisciples, Béat-Jacques Buman et Jacques Bifrare sont dans le même cas, l'arrêt des études semble peu vraisemblable. Nous ne croyons pas qu'ils aient refait leur rhétorique en raison de l'insuffisance des notes, vu que Jacques Bifrare remporte un prix en humanités. Reste cette hypothèse, les trois auraient fait une seconde année de philosophie par intérêt pour les branches que l'on y étudiait.

² Pour la reconstitution de ce programme des études des six années de gymnase, nous avons puisé à trois sources différentes :

a) M. MEYER, Notices sur les collèges catholiques suisses (article paru dans la Revue de la Suisse catholique, t. I, pp. 776-785 ;

b) Conrad GRÆBER, Geschichte des Jesuitenkollegs und Gymnasiums in Konstanz, 1904, pp. 219-226 ;

c) DAINVILLE, pp. 92-97, 295-297 ; à part quelques points fort secondaires sur lesquels ces trois auteurs divergent, on constate dans l'ensemble une concordance remarquable dans leurs renseignements.

³ Diarium Gymnasii B 3, f° 144^v.

heure le matin et autant l'après-midi, le P. Charrière donne encore un cours de physique¹. A cette époque, comme d'ailleurs au siècle précédent, c'est un exposé concernant les *physica* ou choses de la nature ; le professeur « traite sans ordre apparent, de mathématiques, de mécanique, d'astronomie, de chimie, de botanique, de zoologie, d'anatomie, de météorologie et de géographie »². Dans ce domaine, l'enseignement des Jésuites « suit de très près le progrès de la science européenne ; il ne laissait pas ignorer à leurs élèves les idées du jour »³.

Dans toutes les classes, les maîtres suivent la même méthode que l'on trouve exposée dans le *Ratio studiorum*. On répartit les étudiants en décuries ou équipes de 10, chacune placée sous les ordres d'un décurion⁴, choisi parmi les plus forts, sorte de répétiteur, d'auxiliaire du professeur.

Le matin, les cours commencent après la messe, vers 8 h. et se terminent vers 10 h. $\frac{1}{2}$; ils reprennent à 1 h. $\frac{1}{2}$ de l'après-midi et, pour la plupart, durent jusqu'à 4 h. Au début de la matinée, les décurions recueillent les devoirs écrits ; pendant que le maître les corrige, ils interrogent leurs condisciples sur les leçons du jour. A son tour, le professeur questionne ses élèves, passe à l'explication d'une nouvelle matière et propose des exercices qui s'y rapportent. L'après-midi, c'est à peu près la même chose. Cependant, le samedi, on répète les leçons de la semaine et on consacre une heure à l'instruction religieuse⁵.

Avec une remarquable ingéniosité, les Jésuites entretiennent une saine émulation. Tout d'abord à l'aide des notes qu'ils donnent soit pour les interrogations, soit pour les travaux écrits. A cette époque, on ne se sert pas comme aujourd'hui de chiffres mais de lettres. Alors que dans certains collèges, comme celui de Constance, on a quatre notes⁶, à Fribourg on se contente de trois : A = très bien ; a = moyen, passable ; R = insuffisant⁷.

Puis, de temps en temps, des examens écrits. En 1669, lorsque le petit Jacques est en rudiments, le premier se fait déjà dans le courant

¹ M. MEYER, article cité plus haut, p. 782 ; DAINVILLE, pp. 296-297.

² F. DE DAINVILLE, Les Jésuites et l'éducation de la société française. La géographie des humanistes, Paris 1940, p. 23.

³ *Ibid.*, pp. 307-308.

⁴ M. MEYER, p. 776 ; GRÆBER, p. 221.

⁵ M. MEYER, article déjà cité, p. 781 ; GRÆBER, p. 221.

⁶ GRÆBER, p. 251.

⁷ AEF, Collection Gremaud 28, pp. 20-53^v. Nous avons eu la chance de retrouver dans cette collection les tableaux des notes du Collège pour l'année scolaire 1726-1727.

de novembre, dans le but de révéler au maître quels sont les élèves les mieux doués, les plus appliqués ; le plus fort de la classe reçoit le titre d'empereur ou de roi, c'est le *scriptum pro imperio* ou *pro regno*¹.

Enfin en août, les examens tant écrits qu'oraux se multiplient, les uns en vue de la promotion à la classe supérieure (*scriptum pro ascensu*), les autres pour l'attribution des prix de catéchisme, de latin, de grec, de poésie latine (*scriptum pro praemiis*)². A l'occasion de ces concours, on divise la classe en deux *turmae* ou camps, assez pareils à nos équipes de football ; et l'épreuve ressemble à un tournoi, on dirait plutôt aujourd'hui à un match, tant l'ardeur des participants est grande³,

Non content de découvrir les « forts en thèmes », le maître étudie de près la personnalité de chacun des élèves qui lui sont confiés ; à la fin de l'année, il porte un jugement sur son intelligence, sa conduite, son application, ses progrès intellectuels. Si, un jour, on retrouvait les tableaux des classes de la période s'étendant de 1670 à 1677, on y découvrirait sûrement des renseignements fort intéressants sur le fils du notaire Gachoud⁴. Indirectement, grâce au *Catalogus discipulorum*, on sait qu'il est un bon élève, qu'il est toujours promu, ce qui n'est pas le cas de tous ses camarades ; par exemple, des 63 élèves qui terminent la classe de rudiments le 8 septembre 1670, 39 seulement passent en grammaire ; 10 répètent l'année et les autres quittent Saint-Michel⁵.

Considérant le travail intellectuel comme un jeu, voire un combat, les Jésuites pensent en outre que le jeu exige un enjeu, que le vainqueur de la lutte mérite un prix.

C'est toujours entre le 4 et le 6 septembre, au cours de l'après-midi, qu'a lieu la distribution des prix⁶. Quelle journée, pleine de joie et de légitime fierté pour les uns, les *praemiferi*, comme les appelle parfois le catalogue ou le *Diarium Gymnasii*⁷, de déception aussi pour d'autres qui n'obtiennent pas le succès qu'ils avaient escompté ! Dans chaque classe, on ignore jusqu'au dernier moment qui remporte tel ou tel prix, car les maîtres en tiennent les noms bien secrets.

¹ *Diarium Gymnasii* B 3, f^o 78^v, 91, 97, 107, 109^v, 111^v, 113, 114^v, 116^v, 122^v, 134^v. DAINVILLE, p. 144.

² *Diarium Gymnasii* B 3, f^o 87^v, 90^v, 91, 91^v, 96^v, 98, 104, 112^v, 120^v, 121^v, 132.

³ DAINVILLE, pp. 144-148 ; *Diarium Gymnasii* B 3, f^o 98, 98^v, 121.

⁴ AEF, Collection Gremaud 28, pp. 20-53^v.

⁵ *Catalogus discipulorum*, années 1669-1670, 1670-1671.

⁶ *Diarium Gymnasii* B 3, f^o 89^v, 105, 112^v, 121, 132^v, 144 155 ; B 5, f^o 9.

⁷ *Catalogus discipulorum*, f^o 33, 33^v. – *Diarium Gymnasii* B 3, f^o 88 ; B 4, f^o 9.

A cette solennité, qui se déroule à l'*aula*, le Père Recteur invite non seulement les parents des élèves, mais Monseigneur l'Evêque, Monseigneur le Prévôt, le Curé de la ville, parfois des Cisterciens d'Hauterive, puis les magistrats de la cité¹. Tout d'abord, les étudiants jouent une pièce de théâtre en latin, qu'ils ont préparée avec un soin minutieux sous la direction d'un *choragus* ou metteur en scène. Aux entractes, des chants, des morceaux de flûte, de trompette, ou d'un ensemble instrumental, parfois même des ballets².

Le spectacle une fois terminé, le Préfet du Gymnase monte dans une chaire bien ornée pour la circonstance et ouvre la cérémonie par la formule traditionnelle : *Quod felix faustumque sit rei litterariae omnibusque nostri gymnasii alumni praemia sequenti ordine secuti sunt* ; vu qu'il commence par les élèves de rhétorique, il continue en ces termes : *primum praemium solutae orationis rhetor...*, ici, il indique le prénom et le nom de l'élève³. Là-dessus, l'étudiant nommé s'avance. S'il assiste à la solennité, Monseigneur l'Evêque lui remet son prix, un plus ou moins joli livre ; sinon, c'est le Père Recteur. Après avoir fait une révérence, le *praemifer* regagne sa place aux applaudissements de ses camarades. La distribution une fois terminée, le Père Préfet lit encore les noms de ceux qui, en raison de leurs notes, ont mérité cette distinction appelée *accessit*, signifiant que l'élève s'est approché du prix⁴.

Jacques Gachoud est-il une fois ou l'autre sorti de l'*aula* avec un beau volume dans les mains ? On n'en sait rien ; en tout cas pas lorsqu'il était en humanités ; en effet, cette année-là, par exception, dans le catalogue, on a inscrit à côté des noms de trois de ses condisciples la mention *praemifer*⁵. Il est fort possible qu'il ait mérité parfois un *accessit*. Chose certaine, par contre, il a toujours été promu ; bien plus, il a acquis une vaste et solide culture.

A la fête de la Nativité de la Sainte Vierge (8 septembre), c'est la

¹ Diarium Collegii A 5, f° 17^v ; ce manuscrit de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, coté L 172, est une chronique relatant les faits et gestes des Pères, des Scolastiques et des Frères, vivant au Collège en communauté ; Diarium Gymnasii B 3, f° 98^v.

² *Ibid.*

³ GRÆBER, p. 251.

⁴ GRÆBER, p. 251. L'*Historia Collegii* (p. 426) nous apprend qu'en 1728 on avait imprimé les noms des élèves qui avaient mérité des prix et des *accessits*. L'*Historia Collegii* est un manuscrit de la Bibliothèque cantonale de Fribourg, coté L 107.

⁵ Catalogus discipulorum, f° 33 et 33^v.

clôture officielle de l'année scolaire¹ : le matin, office solennel et communion générale ; l'après-midi, au sortir des vêpres, tous les étudiants se rendent à l'*aula*. Le Père Préfet y lit les noms des promus et distribue les témoignages qui renseigneront les parents sur la conduite, l'application et les progrès de leurs fils².

SES JOIES ET SES PEINES AU COURS DE SON COLLÈGE

L'année scolaire n'était-elle pas très pénible pour Jacques Gachoud et tous ses camarades, puisqu'il n'y avait de vacances ni à Noël, ni à Pâques, seulement du 8 septembre au 18 octobre ? De prime abord, on serait tenté de le croire. En réalité, les étudiants bénéficient de nombreux congés. Toutes les fêtes de la Sainte Vierge, celles des apôtres et des évangélistes, des quelques Jésuites déjà canonisés, de saint Nicolas, de sainte Catherine, les anniversaires de Grandson, de Morat, de Vilmergen (la victoire de 1656) sont chômés. Entre Noël et l'Épiphanie, il n'y a que deux ou trois jours de classe ; du Mercredi-Saint au mardi après Pâques, interruption totale des cours. Un après-midi par semaine, généralement le jeudi, est libre. De plus, assez nombreux sont les congés extraordinaires accordés à la demande de personnages influents³. Certains jours, à la requête des autorités, tout le collège va en pèlerinage à Belfaux, à Saint-Loup et surtout à Bourguillon⁴. En juillet et en août, en raison des chaleurs caniculaires, la classe est maintes fois supprimée.

A Fribourg, comme dans leurs autres collèges, les Pères ne surchargent pas leurs élèves de besogne ; ils leur laissent des loisirs pour lire des auteurs anciens qu'ils n'ont pas eu l'occasion de parcourir en classe, pour taquiner la muse ou approfondir une thèse de philosophie⁵.

Bien qu'il n'y ait en ce temps ni cinéma, ni télévision, diverses distractions rompent la monotonie des semaines. Les étudiants vont voir

¹ Diarium Collegii A 5, f° 17 ; Diarium Gymnasii B 3, f° 98^v, 105, 112^v, 121, 132^v, 144 ; B 4, f° 9.

² Diarium Collegii A 5, f° 17 ; Diarium Gymnasii B 3, f° 98^v, 105, 112^v, 121, 132^v, 144 ; B 4, f° 9.

³ On n'a qu'à parcourir le Diarium Collegii A 1, 2, 3, 4, 5 et le Diarium Gymnasii B 1, 2 3, 4, pour s'en rendre compte.

⁴ Diarium Gymnasii B 3, f° 103, 104, 119^v, 120, 129^v, 130, 139^v, 140.

⁵ DAINVILLE, pp. 290-312.

les cortèges qu'organisent les écoliers de la ville à la Sainte-Catherine et à la Saint-Nicolas¹. Le jour de l'Épiphanie, des élèves des classes supérieures forment la compagnie d'honneur du roi maure dans la grandiose manifestation des Rois mages ; les autres vont voir le cortège².

Ils participent aux processions commémoratives des victoires de Grandson, de Morat et de Vilmergen, à celle de la Fête-Dieu, dont ils forment certainement le groupe le plus imposant, mais non à celles des Rogations³.

Dans toutes les classes, même en rudiments, on joue de temps en temps une pièce de théâtre, plutôt à titre d'exercice littéraire ; les congrégations aussi donnent leurs représentations. Le spectacle le plus remarquable est celui qui précède la distribution des prix⁴.

En plus des divertissements qu'offre le Collège, certains événements qui se déroulent dans le cadre intime de la famille doivent réjouir Jacques Gachoud : ainsi, le 31 juillet 1672, le mariage de son frère Antoine avec Marie, fille d'André Papaux, de Treyvaux⁵ ; les baptêmes de Marie, fille de son frère Jean-Blaise (1^{er} août 1671)⁶, de Jacques-Antoine, fils de son frère Antoine, dont il est le parrain (20 avril 1674)⁷, de Jean-Blaise, autre enfant de son frère Jean-Blaise (2 mai 1675)⁸, d'un second Jean-Blaise, descendant d'Antoine (20 décembre 1676)⁹.

A la joie se mêle le deuil. Il perd des proches qui lui sont chers : son neveu Jean-Blaise, le premier-né, emporté deux semaines après son baptême¹⁰ ; puis Anne, l'épouse, encore bien jeune, de son frère Jean-Blaise (15 mars 1676)¹¹.

¹ On trouvera la description de ces cortèges dans le quotidien fribourgeois, *La Liberté*, pour la Sainte-Catherine, N° du 25 novembre 1959 ; pour la Saint-Nicolas, N° du 2 décembre 1955.

² On trouvera aussi dans *La Liberté*, N°s des 3, 4, 5-6, 7 et 11 janvier 1957, le récit détaillé de cette manifestation, dans lequel le rôle des étudiants du Collège est mentionné.

³ *Diarium Collegii et Diarium Gymnasii*, aux jours correspondants à ces fêtes.

⁴ Sur ce sujet, on trouvera beaucoup de détails dans l'ouvrage de Jos. EHRET : *Das Jesuitentheater zu Freiburg in der Schweiz, Fribourg-en-Brigau* 1921, et dans un article que nous avons publié dans le *Message du Collège*, année 1958, N° 1.

⁵ Archives paroissiales de Treyvaux : *Liber matrimoniorum* 1662-1773, au 31 juillet 1672.

⁶ *Ibid.*, *Liber baptizatorum*, au 1^{er} août 1671.

⁷ *Id.*, au 20 avril 1674.

⁸ *Id.*, au 2 mai 1675.

⁹ *Id.*, au 20 décembre 1676.

¹⁰ *Ibid.*, *Liber mortuorum*, au 16 mai 1675.

¹¹ *Ibid.* au 15 mars 1676.

Sur le plan religieux et moral, Jacques doit certainement tirer un large profit de l'excellente formation que lui donnent ses maîtres et qui parachève celle qu'il a reçue au sein de sa famille. Comme l'ont relevé le D^r Grœber dans son histoire du Collège de Constance, Mgr Jaccoud, dans celle du Collège Saint-Michel de Fribourg et M. Fr. de Dainville dans son travail déjà cité¹, les Jésuites n'ont pas seulement pour but d'instruire les jeunes gens, ils veulent en faire une élite foncièrement catholique.

En se servant du remarquable catéchisme composé par le Père Canisius, ils les arment de solides convictions. Par le théâtre, ils ravivent les sentiments de foi, de générosité, voire d'héroïsme. En même temps, ils les forment à une vraie piété, virile, parce que bien comprise.

Comme ses camarades, les jours d'œuvre, le jeune Gachoud entend la messe à 7 h. Les dimanches et fêtes, ils assistent à la grand-messe qui se célèbre d'habitude à 8 h., précédée du sermon, puis aux vêpres, suivies du catéchisme, qui se chantent à 1 h., un peu plus tard aux grandes solennités. A-t-il fait partie du chœur qui rehausse les cérémonies de ses chants ? C'est possible.

Au début de chaque mois, avec tous ses condisciples, il va se confesser, puis s'approche de la Table sainte ; cette communion générale se déroule d'habitude dans l'ordre le plus parfait ; si, une fois ou l'autre, des étudiants manquent de recueillement, le Père Préfet intervient énergiquement. Mais la plupart des élèves communient à toutes les fêtes et même chaque dimanche ; il y a tout lieu de croire que le fils du notaire Gachoud est du nombre.

Bien que nous n'ayons aucun document à l'appui pour le prouver, nous pensons que Jacques a fait partie, durant les premières années de la Petite Congrégation latine dite *latina minor*², puis, à partir de la philosophie, de la Grande Congrégation latine ou *latina maior*. Vraisemblablement il a participé plusieurs fois à la procession du Vendredi-

¹ Pour cette dernière partie, comme nous n'avons trouvé aucun renseignement d'ordre strictement personnel, nous nous basons sur l'ouvrage de Mgr JACCOUD, *Le Collège Saint-Michel de Fribourg*, paru en 1914, pp. 39-43, 60-62 ; puis sur ceux du D^r GRÆBER et Fr. DE DAINVILLE, déjà cités.

² En automne 1669, la *Congrégation angelica* ou des saints Anges, qui groupait des élèves des quatre classes inférieures est en voie de disparition (*Diarium Gymnasii* B 3, f^o 92^v) ; elle est supprimée en octobre 1670, voilà pourquoi nous pensons que J. Gachoud est entré dans la Petite Congrégation latine.

Saint, allant de l'église du Collège à celle de Saint-Nicolas, procession où les congréganistes représentaient le Christ portant sa croix, accompagné des soldats et de la foule. Peut-être est-il du groupe de ces fervents qui, les deux derniers jours avant Pâques vont se retirer dans une des salles du Gymnase pour se donner la discipline ?

La formation morale va de pair. Les Pères la donnent d'abord par leur vie exemplaire et leur dévouement sans bornes. Si les élèves découvrent immédiatement les manies, les petits défauts de leurs maîtres, ils finissent cependant par en apercevoir les compétences, le zèle et les vertus. Jacques n'ignore pas que les Jésuites passent de longues heures au confessionnal le samedi soir, le dimanche matin, surtout les veilles de fêtes ; par exemple, en 1677, ils entendent dans leur église plus de 60 000 confessions¹ ; bien plus, ils prêchent régulièrement à Saint-Nicolas, aux Cordeliers ou dans une autre église de Fribourg ; quelques-uns font le catéchisme dans les écoles de la ville et celles des Ursulines ; ils vont visiter des malades, apporter des secours aux pauvres, ramènent la paix dans divers ménages, font l'instruction de calvinistes désireux de connaître la doctrine catholique (chaque année, ils enregistrent de 8 à 20 conversions, comme nous l'apprend l'*Historia Collegii*) ; fréquemment, ils se rendent dans les campagnes pour y aider les curés. Aussi lorsque les Jésuites proposent à leurs étudiants un effort généreux, un sacrifice un peu dur, ils l'obtiennent du plus grand nombre. Et cela d'autant plus facilement qu'ils leur en expliquent la raison, qu'ils leur en montrent la valeur. Dans leur enseignement de la morale, ils distinguent trois fondements : la loi naturelle, la loi mosaïque et la loi chrétienne. La loi naturelle, ils la retrouvent dans les exemples de nombreux héros antiques tels que Enée, Solon, Démosthène, Caton, dans les œuvres d'Aristote et de Cicéron, dans les sentences d'Épictète. Ainsi pas de dualité entre l'humaniste et le vrai chrétien.

Pour encourager les étudiants, ils leur parlent fréquemment des grands Saints que la Compagnie de Jésus s'honore déjà de posséder : Ignace de Loyola, François-Xavier, Louis de Gonzague, les trois martyrs japonais, surtout le fondateur de la maison, le Père Canisius dont la cause de béatification est introduite à Rome. Le jeune Gachoud entend sûrement parler des guérisons extraordinaires obtenues par l'intercession de l'un ou de l'autre de ces illustres religieux et que nous rapporte l'*Historia Collegii*. En 1671, il assiste aux fêtes grandioses organisées par

¹ *Historia Collegii*, p. 307.

le Collège à l'occasion de la canonisation de saint François Borgia, le troisième Général de l'Ordre ¹.

L'une des vertus que les Pères recommandent le plus à leurs élèves est l'humilité, les mettant du même coup en garde contre la vaine gloire de ce monde. Cette humilité doit se traduire par une obéissance stricte mais affectueuse aux parents, aux maîtres, aux autorités tant civiles qu'ecclésiastiques, par la fidélité au devoir d'état. Même avec les meilleurs, ils n'y parviennent pas sans peine. En effet, Jacques et ses camarades sont pleins de vivacité : dans leurs jeux, ils se bousculent et crient au point de fort déranger les braves gens ; parfois, ils en viennent aux coups ; en hiver, ils se lancent des boules de neige ; entre eux, ils se donnent des surnoms, pas toujours très flatteurs ; à maintes reprises, le Père Préfet doit intervenir. A l'occasion de la Sainte-Catherine, de la Saint-Nicolas, de Noël, du Nouvel-An, des Rois, ils vont chanter de maison en maison, donnent des sérénades sur les places publiques, se promènent fort tard dans les rues ; le Collège a beau publier des mises en garde, cela se reproduit chaque année. Plus graves aux yeux des Jésuites sont les mensonges, les jurons, les propos déplacés que profèrent certains étudiants. Parmi les plus grands, il en est quelques-uns qui, en dépit des interdictions formelles du Père Recteur et, une fois ou l'autre, du Gouvernement lui-même, fréquentent les auberges — peu, à cette époque, jouissent d'une bonne réputation — ont des rendez-vous avec des jeunes filles, vont danser avec elles. Quand les réprimandes ne servent à rien, interviennent des sanctions plus ou moins sévères. Par exemple, le 3 janvier 1673, trois étudiants doivent rester une heure à genoux au chœur de l'église ² ; le dimanche 21 mai 1675, deux autres, durant toute la grand-messe, sont à genoux sur la pierre tombale du Père Canisius ³. Si la désobéissance revêt une certaine gravité, on recourt aux verges, au fouet, chose que les gens du XVII^e siècle trouvent toute naturelle ; le professeur de classe peut infliger jusqu'à six coups de verges, le Père Préfet davantage. D'habitude, c'est un domestique laïc de la maison, appelé en latin *corrector* ou *pulsator*, qui descend le haut de chausses du coupable et lui donne la distribution ⁴.

¹ *Historia Collegii*, pp. 293, 298, 305 (concernant les guérisons), pp. 295-296 au sujet des fêtes en l'honneur de saint François Borgia ; *Diarium Gymnasii B 3*, f^o 105.

² *Diarium Gymnasii B 3*, f^o 115.

³ *Ibid.* f^o 150-150^v.

⁴ *Diarium Gymnasii B 3*, f^o 115.

S'il s'agit de cas fort graves, c'est la prison. Dans la tourelle qui flanque l'entrée du Gymnase, on peut voir ce cachot où des étudiants subirent jadis une ou deux heures de détention¹. Enfin ultime et suprême sanction : l'exclusion ! Entre 1669 et 1677, les autorités du Collège n'y ont recouru que trois fois². Dans l'ensemble, la discipline est bonne.

De même que Jacques Gachoud ne figure jamais parmi ceux qui ont recueilli des prix, il ne se rencontre pas non plus parmi ceux qui ont encouru des punitions. L'humilité semble avoir été l'une de ses caractéristiques puisque, plus tard, ses confrères remarqueront à son sujet qu'il payait fort peu de mine, sa maxime étant : paraître peu et agir beaucoup.

¹ *Ibid.* f^o 91, 94, 97, 115, 115^v, 117, 131^v, 146^v.

² *Ibid.* f^o 92, 149^v.